

Procès-verbal du conseil de l'UFR SVTE restreint aux élus du lundi 12 décembre 2016 à 9h30

Etaient présents :

Collège A

- *Présents ou représentés :*

M. NARCE, M. CHERKAOUI-MALKI (procuration à M. NARCE), M. FAIVRE, M. FARA jusqu'à 10 h 45 puis procuration à MME VENNIN, MME LE BON (à partir de 10h00), MME LEBORGNE-CASTEL, MME LELOUP, MME VENNIN, M. WENDEHENNE.

- *Excusé :* M. DEMARQUOY.

Collège B

- *Présents ou représentés :*

MME ABED-VIEILLARD, M. MANIERE, M. MOREAU (procuration à M. FAIVRE), MME OLIVE, M. PELLENARD, M. POINSSOT (procuration à MME ROSNOBLET jusqu'à 11h puis présent), M. RIALLAND, MME ROSNOBLET, MME TROMPIER (procuration à M. RIALLAND), MME VERNOUD (procuration à MME LEBORGNE-CASTEL).

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés :*

MME BELLENGER, M. DER, MME EVROT-CARRICAN, MME GAETAN, M. ROLLIN (présent jusqu'à 9h45 puis procuration à M. DER jusqu'à 11h25 puis présent).

Collège des usagers

- *Présents ou représentés :*

MME BOUDIER, M. GERARDIN (suppléant), M. MEYER, MME SUZIALUK, M. SZEWCZYK (suppléant), M. NOCETO, MME ASSFELD, M. SURUGUES.

- *Absente :* MME DAGHER.

Membres consultatifs

- *Présente :*

MME CLERGET, responsable administrative de l'UFR.

Membres invités

- *Présente :*

MME CHALUMEAU, secrétaire de direction de l'UFR.

Le quorum étant réuni, la séance peut valablement se tenir.

- Accueil et installation des membres élus du Conseil

Le Directeur d'UFR présente ses félicitations aux membres élus du conseil, souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et souhaite que le nombre important de candidatures au conseil soit dynamisant pour le fonctionnement de l'UFR, au travers du conseil mais également des commissions. Un tour de table est effectué du fait du renouvellement important des membres du conseil.

M. Narce précise que son mandat de directeur d'UFR s'achèvera dans un peu plus de deux ans.

- Présentation des règles régissant le fonctionnement du Conseil d'UFR

Le Directeur d'UFR présente quelques points relatifs au fonctionnement du conseil, stipulés dans les statuts, le règlement intérieur de l'UFR, et la règlementation.

Composition du conseil

. 40 membres :

- 10 représentants des enseignants-chercheurs du collège A : élus pour 4 ans
- 10 représentants des enseignants-chercheurs du collège B : élus pour 4 ans
- 5 représentants des personnels BIATSS : élus pour 4 ans
- 7 représentants des étudiants (et 3 suppléants) : élus pour 2 ans
- 8 personnalités extérieures : désignées pour 4 ans

. Le Responsable Administratif, les directeurs de départements et les directeurs de services communs ou leurs représentants assistent au conseil avec voix consultative (ne prennent pas part au vote).

. La responsable de l'antenne financière, la responsable du service scolarité et la secrétaire de direction assistent au conseil en qualité d'invitées.

. Le Directeur ou le conseil d'UFR peuvent inviter à titre consultatif toute personne qu'ils jugeront susceptible d'éclairer les débats.

Le conseil se réunit en formation restreinte aux enseignants-chercheurs pour les questions individuelles les concernant (CRCT, primes, ...)

Quorum

50% des membres plus 1 doivent être présents ou représentés à l'ouverture de la séance. Si le quorum n'est pas atteint, la séance ne peut se tenir et une nouvelle réunion du conseil est programmée, qui se réunira sans condition de quorum. Au cours de la précédente mandature, le quorum a toujours été atteint.

Procurations

En cas d'indisponibilité, possibilité de donner une procuration à un autre membre du conseil, n'appartenant pas nécessairement au même collège. Chaque membre du conseil ne peut recevoir qu'une seule procuration. Les procurations sont à adresser de préférence avant le conseil au secrétariat et au mandataire. Il est possible de donner une procuration pour une partie de la séance seulement.

PV du conseil

Le PV du conseil est soumis à approbation des membres du conseil à la séance suivante.

M. Manière demande que ce PV, une fois approuvé, soit adressé à toute la communauté de l'UFR, via un lien, ce à quoi le directeur d'UFR répond que tous les PV et relevés de décisions sont en ligne sur le site de l'UFR.

Votes

Les décisions sont prises à la majorité des votants sauf modification des statuts et élection du directeur. Les votes se font à main levée sauf pour les questions de personnes. A la demande de l'un de ses membres, le conseil peut décider à la majorité relative de procéder à un vote à bulletin secret.

Dans le collège des usagers, les membres suppléants ne participent au vote qu'en l'absence des titulaires. C'est le seul collège dans lequel il existe des élus suppléants.

Convocation du conseil

Le conseil se réunit sur convocation du directeur, qui fixe l'ordre du jour. Toutefois, le conseil peut valablement délibérer sur des questions non inscrites à l'ordre du jour mais présentées par un cinquième au moins des membres du conseil. L'ordre du jour proposé est adopté après inscription éventuelle de questions diverses. Les délais de convocation ne doivent pas être inférieurs à 8 jours.

Au moins une réunion par trimestre doit être organisée ; dans les faits, le conseil se réunit environ tous les mois et demi. Le directeur ou le tiers des membres du conseil peuvent décider d'une réunion extraordinaire sur un ordre du jour précis.

Pour répondre à une demande de programmation des dates du conseil sur l'année que M. Poinssot lui a adressée, le Directeur d'UFR précise que ce n'est pas possible car le conseil se réunit le plus souvent pour répondre à des échéances fixées par l'université, qui ne sont pas connues à l'avance.

MME LELOUP suggère de faire un doodle proposant quelques dates quand une réunion du conseil doit être programmée.

Principales attributions

- **Préparation du Dialogue d'Objectifs et de Moyens (besoins financiers, en enseignement et en recherche)**
- **Questions financières**
 - . Adoption du budget et des budgets rectificatifs
 - . Adoption des tarifs, sorties d'inventaire, adhésions
- **Questions RH**
 - . Campagne d'emploi EC et BIATSS
- **Questions pédagogiques**
 - . Calendrier universitaire
 - . Modalités de contrôle des connaissances
 - . Offre de formation
 - . Capacité d'accueil en L1
 - . Appels à projets équipement et fonctionnement pédagogique
- **Conventions**
- **Délibération sur les propositions des commissions**

Le Directeur d'UFR souligne que les contraintes budgétaires sont un point de discussion récurrent du conseil.

M.PELLENARD mentionne une suggestion de l'un de ses collègues d'inscrire les points plus larges en début d'ordre du jour afin de motiver les personnalités extérieures à venir au conseil.

Le Directeur d'UFR pense qu'il ne faut pas se faire trop d'illusions car les personnalités ont une vie professionnelle intense et leur participation diminue au fil du temps.

L'UFR SVTE compte 7 commissions et 3 départements (licence, masters SAVAN et masters ETEC).

Mandat du directeur

5 ans renouvelable une fois (échéance le 8 janvier 2019)

Directeurs-adjoints

2 élus par les membres du conseil en son sein

Bureau

Le Bureau est à l'interface entre les commissions et le conseil. Il est composé de :

- 2 directeurs-adjoints
- 1 EC collègue A
- 1 EC collègue B
- 1 étudiant
- 1 BIATSS
- Directeurs de départements
- Directeurs de services communs
- RA

- Désignation des personnalités extérieures

Le Directeur d'UFR rappelle que les personnalités extérieures prévues dans les statuts de l'UFR se répartissent en deux catégories :

- représentants des collectivités territoriales et des activités économiques d'une part,
- personnalités désignées en raison de leurs compétences et représentants d'associations scientifiques et culturelles, des grands services publics et des enseignements du 1^{er} et du second degré, d'autre part.

Il présente une première liste de propositions : pour la 1^{ère} catégorie, un élu du Grand Dijon, un représentant de l'ARIA, de Vitagora d'Agronov et, pour la 2^{ème} catégorie, MME Béatrice LECOURT-CAPDEVILLE, IPR-IA de SVT, un représentant d'Agrosup Dijon, un de l'UFC et M. Samuel ROUZET, PRAG du lycée Eiffel. A la date limite, Il n'y a pas eu d'autre proposition adressée à la direction de l'UFR par les membres du conseil.

D'autres propositions sont présentées en séance par des membres du conseil :

1^{ère} catégorie : Lyonnaise des eaux, BIVB

2^{ème} catégorie : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), Muséum, CFA Agro- Alimentaire, un enseignant du lycée agricole de Plombières –les- Dijon, un professeur de CPGE au lycée Carnot de Dijon.

Le Directeur d'UFR soumet au vote les propositions pour la 1^{ère} catégorie :

- *4 personnalités désignées par les membres élus des collectivités territoriales et représentants des activités économiques, notamment des organisations professionnelles et chambres consulaires, des organisations syndicales d'employeurs et de salariés et des organismes du secteur de l'économie sociale :*
 - Personnalités désignées par les membres élus des collectivités territoriales :
 - Un élu du Grand Dijon (unanimité : 30 pour)
 - représentants des activités économiques, notamment des organisations professionnelles et chambres consulaires, des organisations syndicales d'employeurs et de salariés et des organismes du secteur de l'économie sociale :
 - Une représentante de l'Association Régionale des Industries Agroalimentaires (ARIA) (unanimité : 30 pour)
 - Une représentante du pôle de compétitivité Vitagora (unanimité : 30 pour)
 - Un représentant de la société «Lyonnaise des Eaux » (unanimité : 30 pour)

Dans la 2^{ème} catégorie, le Directeur d'UFR propose au vote

- Personnalité désignée par le conseil à titre personnel en raison de ses compétences dans le domaine des sciences de la vie, de la terre et de l'environnement:
 - Madame Béatrice LECOURT-CAPDEVILLE, Inspectrice Pédagogique Régionale- Inspectrice d'Académie en sciences de la vie et de la terre (unanimité : 30 pour)
- représentants des associations scientifiques et culturelles, des grands services publics et éventuellement des enseignements du 1^{er} et du second degré
 - Une représentante d'Agrosup-Dijon (unanimité : 30 pour)
 - Un représentant de l'université de Franche Comté - UFR Sciences et Techniques (unanimité : 30 pour)
 - A l'issue d'un débat, un vote à bulletins secrets est proposé sur les 4 propositions suivantes pour le 4^{ème} siège: BRGM, BIVB, Museum, CFA Agro-Alimentaire
Résultats du vote: BIVB : 17, Museum : 9, BRGM : 4 , CFA AA : 0

- Prochaine réunion du conseil :

Le Directeur d'UFR annonce que le conseil se réunira avec les personnalités extérieures début janvier pour les points suivants :

- Election des responsables de commissions
- Election des membres des commissions (sauf commission de la recherche)
- Election des directeurs-adjoints
- Election du Bureau

Un conseil restreint aux enseignants-chercheurs sera également réuni pour la répartition de l'enveloppe « primes de responsabilités pédagogiques » et l'agrément d'un vacataire.

- Présentation du rôle de chaque commission :

Le Directeur d'UFR présente les fonctions de chaque commission de l'UFR, telles que précisées dans le règlement intérieur :

· Commission de l'enseignement, de l'aide à la réussite et de l'insertion Professionnelle

Etudier et proposer des réponses à toute question relative à l'enseignement, à l'aide à la réussite et à l'insertion professionnelle en harmonie et en coordination avec les départements, et en particulier :

- veiller à la cohérence et la progression des enseignements dans les différents parcours,
- définition du profil enseignement des emplois (tous personnels) vacants ou susceptibles d'être vacants ou demandés en création et proposition de classement de ces emplois,
- organisation matérielle de l'enseignement et des examens (calendrier, charges et potentiel d'enseignement, locaux, capacités d'accueil, organisation des examens, etc ...),
- étude des demandes d'habilitation et des modalités de contrôle des connaissances,
- liaison avec le premier cycle de Médecine et de Pharmacie,
- demande de postes au titre du rééquilibrage,
- prévision des besoins en heures complémentaires et proposition de l'attribution,
 - examen de demande de participation d'enseignants de l'UFR à tout enseignement ne relevant pas des sections d'enseignement de l'UFR,
- prévision des effectifs (flux d'entrants en 1^{er} et 2^{ème} cycles),
- analyse des différentes méthodes pédagogiques et recherche de méthodes pédagogiques nouvelles,
- étude des problèmes d'orientation,
- enquête sur les débouchés passés, présents et futurs offerts aux étudiants,
- adéquation entre les débouchés et les enseignements,
- propositions d'enseignements en formation continue,
- réflexion sur les filières nouvelles offrant des débouchés (filières professionnalisantes).
- réflexion sur la mise en place des méthodes d'évaluations en liaison avec le CIPE

· Commission de la communication

- établissement de contacts locaux, nationaux et internationaux avec les organismes publics ou privés susceptibles d'offrir des débouchés, notamment relations avec les différentes collectivités territoriales (Conseil régional, Union patronale, etc ...),
- en concertation avec les responsables des filières, mise au point des informations à communiquer, soit directement aux étudiants, soit par divers organismes (SIO, PFIP, Lycée, ...), coordination des journées d'information (JPO, JGP, forum étudiants, lycéens, ...),
- communication interne, accueil des nouveaux personnels.

- valorisation de l'offre de formation auprès des autres universités.

· **Commission de la recherche**

- valorisation de la recherche réalisée dans l'UFR,
- définition du profil recherche des emplois (tous personnels) vacants ou susceptibles d'être vacants ou demandés en création et proposition de classement de ces emplois,
- informations concernant les programmes de recherche et les appels à projet recherche
- relations avec les écoles doctorales et le Conseil scientifique de l'Université,
- examen des demandes d'habilitation des Masters Recherche et Professionnalisant.
- organiser la diffusion de la recherche scientifique auprès des partenaires extérieurs

· **Commission des finances**

- prévision et proposition de répartition du budget enseignement et administration,
- suivi des budgets recherche
- étude des projets d'investissement et d'équipement à court ou à long terme.

· **Commission des personnels**

Etudier et proposer des réponses à toute question relative aux personnels et en particulier :

- Gestion prévisionnelle des carrières et réflexion sur la politique de renouvellement des postes,
- Gestion des redéploiements éventuels,
- Etude, avis et propositions sur les missions et conditions de travail des personnels statutaires et contractuels,
- Politique indemnitaire de l'UFR,
- Harmonisation des charges de travail des personnels.

· **Commission des relations internationales**


- Coordination avec le service RI de l'université de Bourgogne
- enseignement et suivi des étudiants souhaitant faire des stages à l'étranger et des étudiants étrangers accueillis à l'UFR,
- Recherche de nouveaux moyens de financement pour les séjours étudiants,
- Proposition de réflexion pour la distribution de bourses de stages RI
- Proposition d'établissement de nouvelles conventions avec les universités étrangères,
- Inciter à l'ouverture internationale des filières et services.

· Commission des locaux

- arbitrages des attributions et répartitions des locaux de l'UFR,
- Instruire les demandes de travaux et d'utilisation des salles,
- Suivi des travaux dans le bâtiment en relation avec les services techniques,
- suivi et application de la réglementation hygiène et sécurité.
- représentation de l'UFR au sein de la commission des locaux de l'UB

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h35.

Le Directeur d'UFR



M. NARCE

Michel NARCE